RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université d'ORLÉANS

aract
agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail Centre-Val de Loire

16 Octobre 2024

Négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés et/ou sans délégué syndical

ORGANISÉ(E) PAR
L'école des relations de travail
& avec la participation de l'ARACT Centre Val de Loire

INVITATION

L'Ecole des relations de travail fait sa rentrée le 16 octobre avec un premier évènement ouvert à tous consacré à la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés et ou sans délégué syndical

Au programme :

Comment négocier de manière sécurisée : avec qui négocier et sur quels sujets ? Quels intérêts de négocier ? Damien CHENU, Maitre de conférences à l'Université d'Orléans

Ateliers négociation proposé en partenariat avec l'ARACT Centre-Val de Loire

Retours d'expériences : les avantages et les contraintes de la négociation vus par les négociateurs eux-mêmes.

Inscription obligatoire:

https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/negociation-collective-dans-les-entreprises-de-moins-de-50-salaries-et-ou-sans-delegue-syndical

Cofinancé par l'Union européenne

LIEU

Université d'Orléans
UFR DEG
11 Rue de Blois
45100 Orléans-La Source
Bâtiment C deuxième étage